



création d'entreprise

Par **marilu**, le **10/10/2024** à **13:10**

Bonjour, actuellement travailleur indépendant, prestataire de service (BIC regime agricole), je souhaite créer une structure avec un de mes salariés actuel, en gardant bien sur les autres salariés et qui permettra au moment de mon départ a la retraite de continuer les marchés en cours.

Je dois impérativement figurer sur les statuts pour que les marchés puissent continuer mais je ne souhaite plus travailler et etre une charge financiere pour la nouvelle structure. Il faudra qu'elle soit relativement simple, taxée le moins possible (tant qu'a faire 😊) etc...

Après plusieurs rdv avec des conseillers en installations, expert comptable, amis, voisins, collegues ...j'ai tout entendu et son contraire!

Merci d'avance a qui pourra prendre un moment pour partager ses connaissances et me conseiller au mieux.

ML

Par **leganas**, le **25/11/2024** à **11:10**

Bonjour,

Pour maintenir vos marchés en cours et rester présent dans la structure sans en supporter la charge financière, vous pourriez envisager une société de type SARL ou SAS, qui permet de définir un statut de non-salarié ou de simple associé.

À savoir qu'une SAS (imposée à l'impôt sur les sociétés) est généralement plus flexible, mais il est préférable de consulter un fiscaliste pour évaluer les impacts selon votre situation exacte.

Bien à vous,